



Valeyres-sous-Montagny, le 4 novembre 2022

Commune
de

1441 Valeyres-sous-Montagny

Conseil général du 12 décembre 2022

Préavis municipal n°5/2022

Concernant le crédit d'investissement pour le renouvellement des compteurs d'eau

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le parc complet des compteurs d'eau de notre commune date d'une vingtaine d'années. La durée de vie de ces appareils de mesure est considérée à 15 ans. Nous possédons au total 227 compteurs, dont 18 ont été installés ces cinq dernières années. Actuellement, les bâtiments sont équipés de compteurs à turbine mécanique avec un affichage qu'il est possible de relever uniquement sur place. Ces relevés sont effectués une fois par année par les municipaux et l'employé communal. Pour information, il faut compter environ 35 heures pour accomplir ce travail. Ces données sont ensuite transmises à la boursière qui les reprend manuellement pour la facturation.

Objectif

Aujourd'hui, la technologie a évolué. Nous avons étudié trois possibilités de comptage. Compteurs à turbine (matériel actuel), compteurs statiques à ultrasons et compteurs statiques inducto-magnétiques. Nous avons demandé les informations techniques de leurs produits à trois fabricants, Aquametro, GWF (matériel actuel) et Kamstrup. Afin de faire le meilleur choix, nous nous sommes faits accompagner dans cet exercice par le Directeur de Sagénord SA. Ses compétences et son aide ont été précieuses.

Finalement, après avoir pris en considération les avantages et inconvénients, il a été décidé d'acquérir le compteur à turbine de chez GWF avec système Coder lecture des données à distance.

Notre commune possédant actuellement la marque GWF, cela nous permet de conserver les 18 compteurs déjà installés et compatibles pour le relevé à distance.

Conclusion

Les compteurs lisibles à distance offrent quelques avantages :

- possibilité d'effectuer les relevés par une seule personne et de le faire à tout moment
- rapidité des relevés : 1 à 2 heures
- présence non nécessaire de l'habitant lors du passage

Pour information, la Municipalité a prévu un montant pour cet objet dans le plan d'investissement pour la législature 2021-2026.

- 1 -

Le coût estimatif du changement et de la pose des compteurs, selon devis, est d'environ CHF 130'000.00 (TTC). Achat des compteurs et du matériel du relevé à distance : CHF 81'000.00, installation des compteurs par notre concessionnaire, l'entreprise Mauron SA : CHF 40'000.00, divers et imprévus : CHF 9'000.00.

Le montant de la demande de crédit d'investissement se monte donc à CHF 130'000.00.

Son mode de financement se fera par un emprunt bancaire de CHF 115'300.00 et par la trésorerie courante pour CHF 14'700.00.

Charges liées à ces travaux :

Service des eaux : investissement de CHF 115'300.00, après déduction de CHF 14'700.00 provenant du fonds de réserve, compte 9280.3. L'amortissement sera de CHF 7'700.00 sur une durée de 15 ans, la première fois en 2024. A ce montant, s'ajoutera un intérêt d'environ CHF 2'000.00.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny

- Vu le préavis de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission de gestion et finances,
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

Article 1 : un crédit d'investissement de CHF 130'000.00 est accordé à la Municipalité en vue du renouvellement des compteurs d'eau.

Article 2 : la dépense sera financée par un emprunt bancaire de CHF 115'300.00 et par la trésorerie courante pour CHF 14'700.00.

Article 3 : l'amortissement lié à ces travaux sera de CHF 7'700.00 sur une durée de 15 ans, la première fois en 2024. A ce montant, s'ajoutera un intérêt d'environ CHF 2'000.00

Article 4 : la Municipalité est autorisée à entreprendre le renouvellement des compteurs d'eau.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 novembre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



C. Buffat



La Secrétaire



A. Charrière